

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre à 20h, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 10/12/2025.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents: DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, ABOULGHAZI Nazih, GUERRERO Lionel, FEZZANI Soufia, LINARES François, DE CARVALHO Albertine, CARNEIRO Jean-Marc, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, AUTECHAUD Eric, MILHORAT Claude, FARRET Corinne, ROQUES Patrick, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, LAIGNELET Anne, CHEMIN Marie-Ange, BOURGEADE-DELMAS Lucas, PATEY Stéphanie, SCHMIDT Franck.

Avaient donné pouvoir: BRUGERE Thierry à FEZZANI Soufia, COSTES-ROBLES Christelle à CHEMIN Marie-Ange, GOMEZ-GEIL Clémentine à DENOUVION Victor, GEROMEL Bastien à CARNEIRO Jean-Marc, DEHAUMONT Elodie à BAHUT Cécile, GRIMAL Alexandre à MILHORAT Claude, TOUILÉ EL HARROUFF Sofia à PATEY Stéphanie.

M. Lucas BOURGEADE-DELMAS est élu secrétaire de séance.

Présents	:	22
Votants	:	29
Pour	:	29
Contre	:	
Abstention	:	

OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2025-116 – REPRISE DE 25 CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON DU CIMETIÈRE DU CENTRE, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

M. BOUTRY, rapporteur, explique que la commune a fait le constat que de nombreuses concessions perpétuelles du cimetière du centre se trouvaient en état d'abandon manifeste.

Pour remédier à cette situation et permettre à la commune de récupérer les emplacements délaissés, une procédure de repise des concessions, prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales, a été démarrée en 2021, pour une première partie d'entre elles. M. BOUTRY rappelle que cette procédure a abouti à la reprise de 17 concessions, validée par délibération n°2024-164 du 10 décembre 2024.

Une seconde procédure de reprise a démarré en 2022.

Pour cette seconde partie, l'ensemble de la procédure ayant été mené à son terme conformément aux dispositions réglementaires, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur la reprise des concessions, ce qui permettra ensuite à M. le Maire de prendre un arrêté de reprise par la commune des terrains affectés à ces concessions.

Vu les articles L2223-17 et suivants et R2223-13 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la première constatation de l'état d'abandon de 30 concessions de plus de 30 ans au cimetière du centre, place de la république qui a eu lieu le 19 avril 2022, suivie par les différentes formalités de publicité :

- Premier affichage du 27 avril au 27 mai 2022,
- Deuxième affichage du 12 juin au 12 juillet 2022,
- Troisième affichage du 28 juillet au 28 août 2022,

Considérant le second et dernier constat d'abandon de 25 concessions établi lors de la visite du 10 novembre 2025,

Considérant que les 25 concessions ont plus de 30 ans d'existence, que la dernière inhumation remonte à plus de 10 ans et qu'elles sont en état d'abandon selon les termes des articles précités,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

ACCEPTE la reprise des 25 concessions abandonnées au nom de la commune, figurant sur la liste ci-annexée ;

DIT que M. Le Maire prononcera la reprise des concessions abandonnées par arrêté.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le :

Le Maire, Victor DENOUVION

Le secrétaire de séance, Lucas BOURGEADE-DELMAS

**LISTE DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE DU CENTRE DE SAINT-JORY EN L'ÉTAT
D'ABANDON
CAMPAGNE 2022-2025
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2025
Délibération n°2025-xx**

NUMÉRO	DÉFUNTS INHUMÉS À L'INTÉRIEUR	STATUT	EMPLACEMENT
1	RUILHE	PERPÉTUITÉ	85
2	M. BOUTIQ Pierre	PERPÉTUITÉ	86
3	?	PERPÉTUITÉ	88
4	M. GUERGUI Pascal	PERPÉTUITÉ	91
5	Mme ROUQUETTE Françoise	PERPÉTUITÉ	92
6	?	PERPÉTUITÉ	102
7	?	PERPÉTUITÉ	105
8	Mme REULET Marie	PERPÉTUITÉ	111
9	?	PERPÉTUITÉ	113
10	DARDENNE	PERPÉTUITÉ	115
11	M. ROUMIEU Jean Henri	PERPÉTUITÉ	117
12	Mme MOUDENC Anne M. MOUDENC Pierre M. MOUDENC Jean	PERPÉTUITÉ	121
13	SUQUET SUQUET M. SUQUET Jean	PERPÉTUITÉ	123
14	Mme BOUE Marie née PORTARIEU M. BRUZAC Marc	PERPÉTUITÉ	124
15	M. MAURICE David	PERPÉTUITÉ	126
16	CELEBRIN M. GARRAT René	PERPÉTUITÉ	128
17	MOUDENC	PERPÉTUITÉ	131
18	?	PERPÉTUITÉ	133
19	Mme AGASSAT René	PERPÉTUITÉ	134
20	Mme CONTRASTY Claire, née MARQUES,	PERPÉTUITÉ	136

NUMÉRO	DÉFUNTS INHUMÉS À L'INTÉRIEUR	STATUT	EMPLACEMENT
21	M. MACNANAC	PERPÉTUITÉ	137
22	M. BOUE Guillaume Mme BOUE Marguerite née DIEUZEDE	PERPÉTUITÉ	138
23	Mme BERARD Georgette	PERPÉTUITÉ	140
24	?	PERPÉTUITÉ	141
25	Mme MOUYNET Pétronille née BORDES	PERPÉTUITÉ	143